

CAHIER DES CHARGES VOYAGE A DUBLIN (IRLANDE) – Mars 2025

DEPOSITAIRE DE L'OFFRE

Établissement : Collège Le Clos Ferbois
Adresse : 3 Rue Serin Moulin – 45 150 JARGEAU

Pouvoir adjudicateur : Chahir DEHMEJ
Tél : 02.38.59.72.70
Courriel : ce.0451069t@ac-orleans-tours.fr

Gestionnaire : Catherine PUGIN
Tél : 02.38.59.72.70
Courriel : gestion.closferbois@ac-orleans-tours.fr

DESCRIPTION DE L'OFFRE

- Forme du marché : simple
- Destination : DUBLIN (IRLANDE)
- Nombre de nuits sur place : 4
- Période : Du 9 au 15 mars 2025 :
 - départ le 9 en journée pour une arrivée le 10 (voyage de nuit)
 - retour de nuit le 14 pour une arrivée le 15
- Effectif : nombre d'élèves : 57
 nombre d'accompagnateurs : 5
- Mode de transport : AUTOCAR et FERRY (voyage de nuit à l'aller et au retour)
- Type d'hébergement :
 - famille d'accueil pour les élèves (3 élèves par famille au maximum)
 - famille d'accueil ou autre hébergement pour les accompagnateurs
 - hôtellerie avec demi-pension ou famille d'accueil pour le chauffeur – WC séparé
- Programme des activités :
Obligatoirement :
 - Visite de Causey Farm
 - Visite guidée de Croke Park & GAA Museum et initiation aux sports gaéliques
 - Visite guidée de Dublin
 - Visite de Dublinia et de Christchurch CathedralEventuellement :
 - Visite de Glendalough et du parc des Wicklow Mountains
 - Visite de Book of Kells
 - Autres visites

Les prestations repas devront être incluses au minimum du lundi 10 mars midi au samedi 15 mars matin : déjeuner au restaurant le 1^{er} jour et sous forme de panier repas fournis par les familles d'accueil les autres jours, dîner au sein des familles d'accueil.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Acompte à la commande
 - Solde à la remise des documents de voyage
- Cf circulaire 2005 022 du 2/2/2005 précisant le dispositif à la réglementation du paiement après service fait.

PRÉSENTATION DES OFFRES

Le dossier rempli en langue française devra contenir :

● Un devis spécifiant le prix global du voyage, ainsi que le prix unitaire, comprenant au minimum les conditions de transport, l'hébergement en pension complète, l'assurance responsabilité civile (RCP) de l'organisateur, en détaillant les prestations transport, hébergement, visites et repas (autres que ceux fournis par les familles d'accueil).

A noter que l'ordre des visites n'est pas figé. Liberté de fixer les visites en fonction des disponibilités et facilités du créneau retenu pour ce voyage.

● Autocar :

- Caractéristiques
- Nombre de chauffeurs (doublage/relais)
- Eléments de confort (ceintures de sécurité)

Les schémas de conduite avec temps de conduite et de repos des chauffeurs devront être envoyés avec le dossier de départ.

● Une lettre de présentation de candidature comprenant la copie de l'assurance RCP de l'organisme, la copie du certificat d'immatriculation, la copie de la garantie financière.

En cas de litige, le tribunal territorialement compétent sera celui dans le ressort duquel se trouve le siège de l'organisme.

TRANSMISSION DES OFFRES

● Forme de l'envoi : dossier à verser directement sur la plateforme

● Destinataires : le chef d'établissement qui détient le pouvoir adjudicateur, seul habilité à signer les contrats

- Les renseignements d'ordre pédagogique sont à voir avec les professeures organisatrices : Mme FORTIER lucie.seguin@ac-orleans-tours.fr et Mme DELACOU aurore.babault@ac-orleans-tours.fr

- Les renseignements d'ordre financiers sont à voir avec la secrétaire générale d'EPL, gestionnaire de l'établissement : Mme Catherine PUGIN : gestion.closferbois@ac-orleans-tours.fr

SPÉCIFICATION DE L'ORGANISME

Les candidats s'engagent à respecter le contrat **Voyage Scolaire Éducatif**, établi par l'Office national de garanties des séjours et stages linguistiques, ci-joint et plus particulièrement les critères de qualités suivants :

- * Information préalable auprès de l'établissement
- * Transport
- * Hébergement
- * Programme
- * Assurance
- * Assistance pendant le séjour
- * Évaluation du séjour

Ces critères sont opposables dans tout contrat et une Commission paritaire de médiation pourra être saisie en cas de manquement au contrat.

ASSURANCES ET GARANTIES

Des restrictions à la réalisation du contrat pourront être envisagées selon préconisation du Ministère des Affaires Étrangères qui seul, est habilité à interdire une destination particulière.

EXAMEN DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ

● Vérification des garanties offertes par l'organisme et ses qualités professionnelles :

- Vérification du contenu pédagogique de l'offre (pertinence des activités par rapport au public collégien)
- Vérification de la pertinence de l'offre en matière de transport et d'hébergement

● Jugement des offres :

- L'offre la mieux classée (choix du mieux disant, tenant compte des critères fixés lors de l'appel d'offres) sera retenue à titre provisoire, en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles 46-I et 46-II du Code des marchés publics et sous réserve de validation par le Conseil d'administration de l'établissement, en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Qualité pédagogique de l'offre : 35 %

Qualité des services associés : 35 %

Prix : 30 %

Le collège s'engage à informer les organismes ayant répondu à l'offre et à communiquer le nom de l'organisme retenu.